



Déclaration de la Commission Exécutive de l'Union Nationale des Syndicats FO de la Santé Privée

Depuis des mois, des grèves se multiplient dans les établissements de la Santé Privée.

La revendication essentielle est l'augmentation des salaires.

En décembre dernier, après une grève reconductible de 5 jours de l'hôpital privé de l'Est Lyonnais, les salariés avec le soutien du syndicat FO ont obtenu une partie de leurs revendications dont :

- Le versement d'une prime exceptionnelle de 300 € net,
- Une prime d'établissement de 50 € Brut/mois
- La mise en place d'une prime d'ancienneté
- L'augmentation de 10 € de la prime « au pied levé »
- Une prime exceptionnelle de 150 € brut pour les salariés du service des urgences ...

A compter du 5 février, les salariés de la clinique Sainte Marie de Chateaubriant (groupe VIVALTO) sont mis massivement en grève reconductible à plus de 90%, à l'initiative du syndicat FO, pour exiger :

- Une valeur du point soit portée à 7.35 €
- Une valorisation de 100.00 € brut par mois pour tous

Les salariés ne supportent plus qu'une aide-soignante ayant 14 ans d'ancienneté soit payé comme un brancardier débutant, au SMIC

Cette situation résulte directement de la politique des fédérations patronales du secteur

De nombreux coefficients des grilles salariales sont en dessous du SMIC.

Pour FO, cette situation de tassement général des grilles est inacceptable !

Prenant appui sur la colère profonde qui s'exprime partout dans le pays et qui aboutit dans nombres de départements à la jonction entre organisations syndicales FO, CGT et « Gilets Jaunes », l'Union Nationale des Syndicats FO de la Santé Privée appelle tous ses syndicats des cliniques privées à organiser dans les plus brefs délais, des assemblées générales pour mettre à l'ordre du jour la grève dès que les conditions sont réunies.

- Pour l'augmentation immédiate des salaires
- Pour en finir avec la politique de destruction des conventions collectives Nationales mise en œuvre par les fédérations patronales.

C'est le moment d'y aller tous ensemble !

Adopté à l'unanimité, Paris, le 06.02.2019

Union Nationale des Syndicats **FORCE OUVRIERE** de la Santé Privée
153-155, rue de Rome—75017 PARIS
Téléphone : 01 44 01 06 10 - Adresse e-mail : secretariat@unsfo.org
Site internet : <http://www.unsfo.org/>